



Délai de recours suite à une séparation

Par Melina

Je me suis séparée de mon ex concubin il y a 5 ans. A l'époque, la séparation étant très compliquée et sous tension, je n'ai pu récupérer aucun des biens que nous avons acheté en commun ni même la moitié de leur valeur financière. Aujourd'hui avec le recul ce sentiment d'injustice me hante et je voudrai récupérer mon dû. Comment faire ? Est-ce possible juridiquement ? Merci d'avance pour votre aide...